

Siège social 67 avenue Jean Jaurès 01000 Bourg en Bresse

N° SIRET 44119748000011 Code APE/NAF 926C

 Bourg en Bresse le 1er décembre 2016

 Madame la Présidente,

 Monsieur le Président.

Vous êtes priés de bien vouloir assister à l’**Assemblée générale extraordinaire\*\*\***

du Comité départemental de l’Ain de la FFPJP, qui aura lieu le **dimanche 18 décembre 2016 à 9h30** précises

à **l’A.L.G.C.A, 2 boulevard Irène Joliot Curie à Bourg en Bresse,**

et dont l’ordre du jour figure ci-après :

===========================

1. Appels des Clubs.
2. Election des Membres du Comité directeur pour le mandat 2017-2020.
3. Approbation du candidat à la Présidence proposé par le Comité directeur.
4. Clôture de l’Assemblée générale extraordinaire.

\*\*\* Toute Association absente ou non **représentée légalement** devra s’acquitter d’une amende

 de 80€, payable avant toute demande de licences.

**ATTENTION A LA VALIDITE DES POUVOIRS.**

**Les candidatures devront parvenir à Michel MORLOTTI,**

**676 avenue Antonin Poncet 01350 CULOZ, par courrier postal ou remises en main propre, au plus tard le mardi 13 décembre 2016, (date maximale de réception et non d’envoi) accompagnée d’une lettre de candidature signée et d’un extrait de casier judiciaire n° 3.**

**(Les personnes qui étaient candidates et qui en ont fourni un pour l’élection du 26/11/2016 n’ont pas obligation de fournir un nouvel extrait de casier judiciaire n° 3)**

**🙨🙨🙨🙨🙨**

**Le nouveau Comité directeur se réunira le dimanche 18 décembre à 14h30 au Siège du C.D 01, pour la répartition des postes et la formation des nouvelles Commissions.**

***Merci de bien vouloir porter ces informations à l’ensemble de vos licenciés, par tout moyen à votre convenance.***